Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Rupture periode d'essai

Par andreamartini23

Bonjour, j'étais salariée et j'ai rompu ma période d'essai de deux semaines (au bout d'une semaine) de mon contrat CDD dans une entreprise. Dois-je m'attendre à recevoir le règlement de ma semaine travaillée ? Sachant que je l'ai est prévenu de mon départ que oralement et par mail. Merci de vos réponses.

Par janus2

Bonjour,
Bien entendu, toute journée travaillée doit vous être payée.

Par andreamartini23

merci bien.